

COMMUNIQUE

Coup de pouce au SMIC : les salariés devront encore attendre

La Commission nationale de la négociation collective s'est réunie ce jour, pour la fixation du SMIC au 1^{er} janvier 2013 et la refonte des mécanismes de revalorisation automatique pour l'avenir.

C'est une très faible revalorisation qui a été annoncée, + 0.3%, soit un taux horaire qui passe de brut 9.40 € à 9.43 €, et un montant mensuel de 1425.67€ à 1430.22€, ce qui correspond à une augmentation d'environ 3 euros nets mensuel pour un salarié à temps plein, à peine de quoi acheter 3 baguettes et demi pour le mois...

Depuis mai, le coup de pouce s'élève à 0.6 %. Le gouvernement s'est ainsi contenté d'une stricte application des mécanismes légaux.

Force ouvrière ne peut se satisfaire de cette décision contre productive socialement et économiquement.

Cependant, nous avons été entendus sur le renouvellement des membres du groupe d'experts dont le mandat arrive à échéance. Les prochains membres représenteront une plus grande diversité de courants de pensée économique et une dimension plus sociale aux dires du Ministre du Travail sera intégrée.

Par ailleurs, les indices sur lesquels se fondent la revalorisation du SMIC, seront plus adaptés avec une meilleure prise en considération du poids du logement et de l'énergie dans le budget des ménages modestes, en prenant en considération l'inflation au regard des ménages des 1^{er} et 2^{ème} déciles, qui sont les plus modestes. La prise en compte de l'évolution des gains de pouvoir d'achat sera par ailleurs élargi aux employés, en prenant en considération le SHBOE (salaire horaire de base ouvrier et employé) et non plus uniquement le SHBO.

Quant à la croissance, pas d'indexation automatique annoncée, ce qui en période de récession se traduirait par une diminution du SMIC. Elle servira uniquement d'élément dans le cadre du coup de pouce.

Force Ouvrière rappelle sa revendication de porter le SMIC à hauteur de 80% du salaire médian, soit actuellement 1340€ nets par mois. Une augmentation progressive sur le quinquennat est possible.

Paris, le 17 décembre 2012

Contact : **Marie-Alice MEDEUF ANDRIEU**

☐01 40 52 84 15

☐marie-alice.medeuf@force-ouvriere.fr